



Permis construire réhabilitation grange

Par **Rachel Gil**, le **13/10/2017 à 12:22**

Bonjour,rrnrPropriétaire de plusieurs bâtisses sur un grand terrain, nous souhaitons transformer l'une des granges en habitation principale : quel type de permis devons solliciter : le permis préalable ou le permis de construire maison individuelle?rnquels autres démarches devons nous faire? rnrnmerci de vos réponses

Par **Visiteur**, le **13/10/2017 à 12:26**

Bonjour,rnJe pense le Cerfa n°13406*06 et vous devrez faire appel à un architecte.rnD'abord vérifier dans quelle zone vous vous situez par rapport au PLU... et le règlement du dit PLU dans cette zone.

Par **Rachel Gil**, le **13/10/2017 à 14:16**

merci de votre réponse.rnpour le recours à un architecte j'ai lu que si la surface totale n'excède pas 150m2 ce n'est pas nécessaire, vous pouvez me confirmer?rnmerci encore